

Conseil Départemental de Loir-et-Cher

Session du jeudi 21 mars 2024

Vœu du Conseil départemental relatif à la réussite scolaire

Vœu proposé par les conseillers départementaux de Blois 1, Blois 2, Blois 3 et Vineuil.

Le ministère de l'Éducation Nationale a rendu public, hier, mercredi 20 mars, les indicateurs de réussite scolaire des collèges et lycées de France.

En Loir-et-Cher, comme ailleurs, il convient de noter les grandes disparités scolaires entre les établissements qui recourent très largement la carte des inégalités sociales.

Dans ce contexte, la recherche d'une plus grande mixité sociale pour tous les collèges du département doit rester une ambition et une priorité.

De ce point de vue, les élus départementaux réaffirment leur engagement à traiter prioritairement le devenir des élèves du collège Rabelais dont la situation est particulièrement préoccupante.

Pour ce qui concerne le collège Rabelais, il convient de s'appuyer sur le large consensus qui consiste à considérer que le statu quo n'est pas acceptable. Il est désormais nécessaire de pouvoir avancer dans l'intérêt des enfants pour leur garantir, comme pour tous les jeunes, les meilleures et égales chances de réussite.

Redessiner la carte scolaire s'impose donc, mais cela ne pourra s'imaginer sans une adaptation des autres collèges de Blois et notamment leur extension ou réhabilitation.

Vœu :

Le département s'engage donc à revoir son PPI d'ici la fin de l'année 2024 pour intégrer des engagements financiers conséquents à partir de 2025 et jusqu'en 2028.

Enfin, le département continuera d'exiger de la part de l'Éducation Nationale, des engagements concrets, notamment en matière de moyens humains et financiers pour accompagner le travail engagé par les collectivités.

Par ailleurs, le conseil départemental s'engage à un réel dialogue avec les enseignants, les parents, les personnels et tous les citoyens concernés par cet enjeu éducatif et républicain.